REVUE DE PRESSE

SUD OUEST ET CHARENTE LIBRE

DU 14 JANVIER 2015

Xavier Boy

Le feu sacré du syndicalisme

■ À 34 ans, ce caporal des pompiers est le leader des Autonomes ■ Aux premières loges de la grève de l'an dernier, son syndicat vient de remporter haut la main les élections professionnelles au Sdis.

Benoît CAURETTE
b.caurette@charentelibre.fr

Le «petit caporal» a bâti un empire au service départemental d'incendie et de secours (Sdis) de la Charente. Xavier Boy, leader des Autonomes, fer de lance de la grève dure de l'an passé, est depuis le 4 décembre à la tête du syndicat le plus puissant des sapeurs professionnels du département.

Quatre sièges sur cinq au comité technique paritaire, quatre places sur quatre à la commission administrative paritaire, sans compter les trois fauteuils raflés aux élections à la Commission administrative et technique des services d'incendie et de secours (Catsis) en juin dernier: exclus de la salle des réunions jusqu'alors, les Autonomes ont fait tomber un bastion de l'Unsa et de la CGT, poussé la CFDT à déclarer forfait – elle fermera sa section d'ici peu –, ne laissant, bon prince, qu'une petite place à la CFTC.

Déjà en mai dernier, Patrick Berthault, président du Sdis avec qui les Autonomes ont si souvent croisé le fer l'an passé, prédisait cette victoire écrasante. Lui, ce communiste, ex-syndiqué des trains, ne cache pas une certaine admiration pour Xavier Boy en qui peut-être il se reconnaît au même âge. *«Il ira loin, même s'il a encore des choses à apprendre.»*

> Maintenant que nous avons gagné les élections, nous ne devrions plus avoir besoin de grève pour enfin être entendus.

À la fois un peu timide, posé, mais ferme et pas du genre à lâcher facilement, le chef de file des Autonomes, par ailleurs membre du bureau national de l'organisation, est, c'est vrai, un self made man du syndicalisme. Il s'en est *«convaincu tout seul»* aux toutes premières heures de sa vie professionnelle.

Mais Xavier Boy, c'est d'abord un engagement *«pour les autres»*. Il est tombé tout môme *«dans la marmite»*, comme il dit, en suivant à la caserne d'Aubusson (Creuse) son père, cet employé de l'Équipement trop tôt disparu. *«C'était un volontaire, toujours prêt à rendre service. Moi, j'ai rêvé d'en faire mon métier»*, dit le fils, 34 ans tout juste. Heureux de participer à ces *«interventions, parfois toutes simples, qui suffisent à redonner aux gens 100% de leur moral»*, emballé, toujours, par les montées d'adrénaline, ce *«côté flash du boulot»*. *«On est appelé, on vient, on règle le problème, on repart.»*

C'est à 16 ans que Xavier Boy franchit le pas. Qu'il concentre *«tous [ses] loisirs»* dans ce futur métier passion. Mais à l'époque et pour quelques années encore, les syndicats ne lui *«inspirent pas une grande confiance»*. Il y voit *«un monde parallèle au monde politique»*, des organisations *«pas si indépendantes qu'elles n'y paraissent»*, propres trop souvent à obéir, le doigt sur la couture du pantalon.

Xavier Boy est arrivé en Charente en 2008. Trois ans plus tard, il créait la section des Autonomes. Photo Phil Messelet

«Des revendications adaptées à la réalité du terrain»

L'action syndicale, pourtant, finit par s'imposer à lui en 2002. Il a 22 ans, répond depuis quelque temps aux appels au 18 dans la Creuse et déplore une inégalité. Les agents administratifs comme lui sont moins payés qu'un sapeur-pompier professionnel qui remplirait – comme c'est le cas aujourd'hui en Charente – les mêmes fonctions. *«Avec un collègue du même âge, nous avons cherché un syndicat qui nous parlait, qui nous paraissait indépendant.»* Ils trouvent les Autonomes, cette organisation d'après-guerre qui revendique *«une liberté d'action, des revendications adaptées à la réalité du terrain, au cas par cas»*.

Xavier Boy ne veut pas d'un syndicalisme de métier et s'en donne les moyens. *«Je ne fais pas cela pour être en permanence détaché, mais pour défendre nos droits.»* Les années passent, il devient pompier professionnel, met entre parenthèses un temps le syndicalisme. *«Mais le naturel revient au galop»*, sourit-il. Nommé en Charente, il se tourne d'abord vers la CGT. Mais il en revient. *«Même si elle a obtenu des choses, je ne me retrouve pas dans son fonctionnement, dans ses méthodes de revendication, ça ne me correspond pas.»*

Alors de nouveau, il brandit la bannière des Autonomes. Après avoir, tout de même, laissé passer un peu de temps. *«Celui d'être professionnalisé, parce qu'il faut bien manger.»* Faire vivre une femme et une petite fille de 5 ans à présent. Il vient d'être promu caporal quand il fonde la section d'Angoulême. *«Et forcément, ça fait grincer quelques dents.»* Il pense d'ailleurs qu'il n'ira guère plus haut dans la hiérarchie. *«Mais ça me va bien*, relativise-t-il. *Je n'ai pas fait ce métier pour être dans les bureaux, mais pour être sur le terrain.»*

Très vite, la sauce prend. *«De vingt adhérents le premier mois, nous sommes passés à plus d'une centaine en un an.»* Un pompier professionnel charentais sur trois, à peu près, est aujourd'hui de la grande famille des Autonomes. Et si l'organisation en est là aujourd'hui, de surcroît majoritaire au niveau national, c'est *«parce que les gens s'y retrouvent»*. *«C'est un syndicat qui entend leurs préoccupations, qui les consulte par des votes, ne prend pas de décisions dans son coin et n'obéit à aucune directive nationale.»*

Le mouvement social de l'an passé, ces trois mois de grève plus ou moins musclés, ces cent jours pilotés par le «petit caporal» qui ont abouti à des avancées sur les gardes et à l'embauche de jeunes en contrat d'avenir, a renforcé la cohésion des troupes. Les électeurs s'en sont souvenus le 4 décembre. Et désormais, les Autonomes ont une voix officielle dans les instances. Leur prochain combat: freiner le projet d'école du feu de Jarnac *«dont la configuration actuelle est démesurée»*. Mais Xavier Boy l'assure: le débat ne se jouera pas dans la rue. *«Maintenant que nous avons gagné les élections, nous ne devrions plus avoir besoin de ça pour, enfin, être entendus.»*

En dates

8 décembre 1980. Naissance de Xavier Boy à Moutier-Rozeille dans la Creuse.
1996. Intègre, comme pompier volontaire, le centre de secours d'Aubusson.
2000. Devient opérateur CTA au Codis de la Creuse.
2002. Crée, à 22 ans, sa première section syndicale autonome pour les agents administratifs du Sdis de la Creuse.
2007. Se présente et est admis au concours des sapeurs-pompiers professionnels à Lyon.
Février 2008. Est incorporé en Charente. Il est affecté au centre de secours de Lunesse à Angoulême.
2010. Adhère à la CGT. Il sera bientôt déçu par ses méthodes.
2011. En février, il est nommé caporal. En mai, il fonde la section des Autonomes du Sdis 16.
13 décembre 2013. Début de la grogne sur les gardes qui prendra, en février, la forme d'une grève dure de trois mois. Il est aux premières loges.
4 décembre 2014. Les Autonomes gagnent les élections professionnelles au Sdis.

Tourisme: le long chemin vers l'office de pôle

■ Les cinq CDC du pays Ouest-Charente discutent de la création d'un office de tourisme unique
■ La directrice de l'office de Cognac veut accélérer le mouvement
■ Une réunion a lieu aujourd'hui.

Stéphanie Tonon (au centre avec les lunettes) et son équipe aimeraient que la mutualisation des offices de tourisme ait lieu le plus tôt possible. Photo archives J. K.

Julie KOCH
j.koch@charentelibre.fr

Ça peut aller vite si tout le monde est d'accord». Michel Gourinchas, le maire de Cognac, ne croit pas si bien dire. Les cinq communautés de communes (CDC) du pays Ouest-Charente – Cognac, Jarnac, Grande-Champagne, Châteauneuf et Rouillac – s'accordent sur le principe d'un office de tourisme unique, mais la mise en application pose encore de nombreuses questions. Une étude a été confiée à un cabinet pour déterminer la forme que pourrait prendre cet office de pôle tout puissant. Les élus doivent en discuter aujourd'hui lors d'une réunion. La majorité d'entre eux se demande s'il ne vaudrait pas mieux attendre la réforme territoriale et la fusion des CDC (1) pour définir cette structure.

> Si on attend 2017 et la grande Région on va se trouver désarmé face à des machines de guerre comme Saint-Émilion et Lacanau.

«Travailler ensemble à l'échelle du pays»

«Il y a une problématique politique à prendre en compte. On se dirige vers une communauté d'agglomération qui regrouperait plusieurs CDC. On ne va pas décider des contours d'un office de pôle si demain on décide d'autres contours pour l'agglo», pose Michel Gourinchas avec pragmatisme. Annick Franck Martaud, président de la CDC de Jarnac, est du même avis. *«Moi je suis pour attendre depuis le début. Je pense qu'on prend les choses par le mauvais bout. Pourquoi créer un pôle tourisme maintenant si dans l'avenir on a une unique CDC avec la compétence tourisme ? Ce sera redondant»*.
Christian Vignaud, président de la CDC de Rouillac, et Jean-Paul Zucchi, président de celle de Châteauneuf, sont sur la même longueur d'onde et militent pour *«donner du temps au temps»*. Mais à trop attendre, le territoire risque d'accuser un retard conséquent. C'est en substance ce que craint Stéphanie Tonon, la dynamique directrice de l'office de tourisme de Cognac (2), naturellement pressentie pour être la locomotive du territoire. La technicienne veut *«que ça aille vite»*. *«On a eu une réunion en octobre pour définir un projet de territoire ambitieux sur cinq ans. On pensait pouvoir tout lancer cette année pour être efficients en 2016»*, décrit la professionnelle, qui *«comprend les considérations politiques»*. *«Je prêche pour ma paroisse. Si on attend 2017 et la grande Région on va être devant le fait établi et on va se trouver désarmé face à des machines de guerre comme Saint-Émilion et Lacanau»*.
Véronique Marendat, présidente de la CDC de Grande-Champagne, semble partager son analyse. C'est la seule voix discordante parmi les élus. *«Ce serait intéressant de fusionner les offices avant la grande CDC. Ça nous obligerait à construire un projet de territoire et nous habituerait à travailler ensemble à l'échelle du pays»*, juge-t-elle.
D'autant que l'office de Cognac est aujourd'hui fort de son label «Qualité tourisme» et de son classement en catégorie 1 obtenu en juin dernier. Elle est entrée dans le cercle très fermé des 300 offices de tourisme français (sur 2 800) labellisés. Un classement qui fait dire au maire que *«les autres offices doivent aussi atteindre ce niveau d'exigence pour ne pas que Cognac soit dévalué dans une future fusion»*.
Stéphanie Tonon veut mettre le paquet sur les prestations proposées aux adhérents et aux partenaires. *«Avec la nouvelle structure on se retrouverait avec 500 adhérents à satisfaire, c'est un beau challenge, mais il faut se mettre en ordre de marche maintenant»*. Les techniciens ont déjà imaginé l'organigramme – aucune suppression de postes mais plutôt des embauches –, les schémas d'accueil, le plan de développement numérique et les évolutions nécessaires de la communication. Ils trépignent et restent pendus à la décision des élus.

(1) Dans le cadre de la nouvelle organisation territoriale de la République, les intercommunalités devront compter au moins 20 000 habitants et être organisées autour de bassins de vie au 1er janvier 2017.

(2) Lundi 19 janvier, l'office de tourisme de Cognac présentera ses vœux et son plan d'action pour 2015.

SAINT-LAURENT-DE-COGNAC

Des vœux chargés d'émotion

Alain Chollet, maire, et une partie de son équipe. Photo CL

Alain Chollet, maire, le conseil municipal, habitants de la commune, associations, artisans et commerçants, élus locaux, étaient tous «Charlie» à l'occasion de la cérémonie des vœux en ce jour de deuil national. *«Cette atteinte à nos libertés est insupportable»*, a déclaré le maire, invitant le public à une minute de silence.

L'élu a ensuite fait état des réalisations de l'année passée, *«avec un intérêt particulier pour les écoles et les enfants qui restent une priorité»*, avec la mise en place des rythmes scolaires. Côté travaux avec la mise en accessibilité de la mairie. *«La crise fragilise tout le monde avec le désengagement de l'État qui baisse ses dotations»* a noté le maire.

Néanmoins, des projets seront menés: traversée de Jarnouzeau et enfouissement des réseaux, aménagements de sécurité.

L'implantation d'une nouvelle distillerie avec augmentation de stockage va multiplier le trafic des camions citerne en direction de Revico où il faudra revoir la desserte, qui traverse le bourg de Jarnouzeau, afin d'y limiter la circulation. *«Ces projets devraient être réalisés sous la mandature, mais la commune seule ne peut financer de tels investissements et devra faire appel aux acteurs incontournables de notre vie quotidienne, dans les domaines techniques et financiers que sont l'État, les conseils regional, général et GrandCognac»* a conclu Alain Chollet.

JAVREZAC

Économies à l'ordre du jour

Lors de la dernière réunion du conseil municipal, Pascale Belle, maire, a présenté le bilan de 2014 dans sa globalité: tant en investissement qu'en fonctionnement, le bilan est équilibré. Certaines dépenses non prévues en fournitures, sur les bâtiments, la voirie et les réseaux, ont été compensées par des économies sur certains autres points.

En termes d'économies, Pascale Belle se fait fort d'en réaliser sur les dépenses énergétiques. Un Monsieur économie d'énergie a été désigné, des thermostats ont été installés à l'école pour régler la température et la programmer pendant les week-ends et les vacances. Dans la mairie, des radiateurs plus performants ont été installés. Des devis de rénovation pour résoudre les problèmes phoniques et calorifiques du centre culturel ont été acceptés.

Site Internet. Le site javrezac.fr est en développement et en recherche d'informations complémentaires à communiquer sur la commune. Deux nouvelles rubriques sont ajoutées: des petites annonces sans but lucratif, comptes-rendus et infos utiles sur les réunions du conseil municipal.

Fleuve. Un repère de crue sera positionné sur une maison de la rue Basse.

GIMEUX

Inquiétude autour de l'école

Malgré le contexte difficile, Chantal Nadeau, maire, entourée de ses conseillers (Photo CL), a reçu les habitants de la commune pour présenter vœux et bilan et évoquer les projets.

«La fermeture probable d'une classe à la prochaine rentrée nous inquiète. Je souhaite que les parents respectent la carte scolaire» a noté l'élue. La phase difficile de l'expropriation des riverains d'Antargaz a aussi été évoquée.

Gimeux et Merpins ont délégué les opérations: expropriation, démolition et remise en état du site, à l'Etablissement public foncier du Sud-Ouest qui assurera le portage foncier et la remise en état des biens concernés par l'opération ainsi que la rétrocession des parcelles de terre libérées aux mairies.

Guerre déclarée au terrorisme

Pour la première fois depuis le 11 novembre 1918, députés et ministres ont tous entonné l'hymne national hier après avoir observé une minute de silence en l'honneur des 17 personnes tuées dans les attentats contre «Charlie Hebdo», à Montrouge et dans l'hypermarché casher de la porte de Vincennes. Photo AFP

Manuel Valls a dévoilé hier, dans un discours vibrant, *«des mesures exceptionnelles»* pour mieux détecter de potentiels jihadistes, après une série d'hommages aux 17 personnes tuées dans les attentats.

Le Premier ministre a dévoilé *«des mesures exceptionnelles»* mais *«jamais des mesures d'exception»* mettant en danger l'État de droit. *«Oui, la France est en guerre contre le terrorisme, le djihadisme et l'islamisme radical. La France n'est pas en guerre contre l'islam et les musulmans»*, a-t-il martelé,

Le Premier ministre a promis de *«régulièrement renforcer»* les moyens humains et matériels des services en charge du renseignement intérieur. Il a annoncé la création *«avant la fin de l'année»* de *«quartiers spécifiques»* en prison pour isoler les détenus jihadistes afin de prévenir tout prosélytisme. Il a également précisé que le dispositif français en vue de la mise en place d'un système européen sur les échanges des données des passagers aériens serait *«opérationnel»* en septembre. Ce système dit PNR est actuellement gelé au Parlement européen.

■ Les mesures «exceptionnelles» contre le terrorisme présentées hier à l'Assemblée ont été unanimement applaudies

Sur le plan législatif, le Premier ministre a souhaité la mise en place d'un *«nouveau fichier»* recensant les personnes condamnées pour terrorisme ou *«membres d'un groupe de combat»*.

Il a demandé au ministre de l'Intérieur Bernard Cazeneuve des propositions *«dans les huit jours»* concernant *«internet et les réseaux sociaux, plus que jamais utilisés pour l'embrigadement»*.

L'interdiction de sortie du territoire des candidats au jihad, prévue par la loi anti-terroristes de novembre dernier et l'entrée préventiveme'nt refusée aux étrangers représentant une menace sont officiellement publiées aujourd'hui.

M. Valls a été ovationné par l'ensemble des députés après ce que nombre d'entre eux à gauche comme à droite ont qualifié de *«grand discours républicain»*.

Mais l'UMP semble hésiter sur l'attitude à adopter, divisée notamment sur des législations d'exception. Le chef de file de ses députés, Christian Jacob, a estimé que si nécessaire, il faudra *«restreindre les libertés publiques et la liberté individuelle de quelques-uns»*. M. Jacob a prôné ainsi parmi diverses mesures *«le placement en centres spéciaux de détention ou en prison»* de ceux revenant du jihad.

Détenus «radicalisés» regroupés

Voici le détail des mesures annoncées hier par le Premier ministre.

■ Surveillance des *«détenus considérés comme radicalisés»* dans des *«quartiers spécifiques»* créés au sein d'établissements pénitentiaires, d'ici à fin 2015.

■ Donner *«un cadre clair»* à l'intervention *«dans nos prisons, des imams, comme des aumôniers de tous les cultes»* et *«parvenir à une réelle professionnalisation»*.

> Oui, la France est en guerre contre le terrorisme

Renforcer le renseignement

■ *«Les services en charge du renseignement intérieur et la juridiction anti-terroriste doivent être régulièrement renforcés»*, a déclaré le Premier ministre. Il faut affecter *«les moyens nécessaires pour tenir compte de (la) nouvelle donne»*, a-t-il dit. Il a estimé qu'on *«dépasse les 1.250 individus pour les seules filières irako-syriennes»* et cité les *«autres théâtres d'opération au Sahel, Yémen, Corne de l'Afrique, zone afghano-pakistanaise»*. Le ministre de l'Intérieur Bernard Cazeneuve est chargé de faire des propositions *«dans les huit jours»* concernant le contrôle d'internet, mais aussi *«les réseaux sociaux, plus que jamais utilisés pour l'embrigadement, la mise en contact et l'acquisition de techniques permettant de passer à l'acte»*.

■ Développer le renseignement au sein de la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ)

Créer *«au sein de la direction de la PJJ une unité de renseignement»*. *«Une formation de haut niveau sera dispensée aux services de la PJJ.»*. La garde des Sceaux Christiane Taubira est chargée de faire des propositions *«dans les jours qui viennent»*.

Contrôle des terroristes condamnés

■ Création d'un fichier des personnes condamnées pour terrorisme ou *«membres de groupes de combat»*, qui *«obligera les personnes condamnées à des faits de terrorisme ou ayant intégré des groupes de combat terroristes à déclarer leur domicile et à se soumettre à des obligations de contrôle»*.

A l'heure actuelle, les personnes soupçonnées de terrorisme dans le cadre d'une enquête judiciaire peuvent figurer dans le seul fichier des personnes recherchées avec la fiche Sûreté de l'Etat.

Oui aux frappes en Irak

Les députés ont approuvé à la quasi-unanimité la prolongation des frappes aériennes françaises en Irak contre l'organisation Etat islamique. 488 députés se sont prononcés pour, un contre et 13 se sont abstenus, du Front de gauche (gauche radicale) principalement.

Hommages

Solennité et larmes : en présence des plus hautes autorités de l'Etat réunies dans la cour de la préfecture de police, sur l'île de la Cité, François Hollande a salué hier matin la mémoire de Franck Brinsolaro, 49 ans, Ahmed Merabet, 40 ans (morts à Charlie Hebdo) et Clarissa Jean-Philippe, 27 ans, (tombée à Montrouge) cités *«à l'ordre de la Nation»* et promus chevaliers de la légion d'Honneur (Photo AFP).

Ils sont morts *«pour que nous puissions vivre libres»*, a dit le président pour qui *«la menace est encore là»*, venue de *«l'intérieur»* et de *«l'extérieur»*.

A Jérusalem, au même moment, près de 2.000 personnes assistaient aux funérailles des quatre juifs tués vendredi dans la supérette casher. Des proches, des officiels,- Paris étant représenté par Ségolène Royal - s'étaient rassemblés pour Yohav Hattab, Yohan Cohen, Philippe Braham et François-Michel Saada. Eux aussi ont été faits à titre posthume chevaliers de la légion d'Honneur.

Depuis mercredi, une vague d'actions islamophobes

Le spectre de la radicalisation

Salle de prière, à la maison d'arrêt du Val-d'Oise. En marge de ce type de lieu de culte multiconfessionnel, sévissent des prédicateurs autoproclamés. ARCHIVES AFP

YANN SAINT-SERNIN
y.saint-sernin@sudouest.fr

Coulibaly, Kouachi, Nemmouche, Merah : sur tous ces terroristes ayant perpétré des attentats sur notre territoire ces dernières années, plane le soupçon d'une radicalisation en prison. Difficile de dire si, pour chacun de ces cas, l'incarcération fut un épisode décisif avant le passage à l'acte. Mais il est indéniable que, dans leur parcours, ces criminels avaient noué ou prolongé des liens avec l'islam radical pendant une incarcération. La question, loin d'être nouvelle, revient avec force dans le débat public aujourd'hui. Au point qu'elle figure parmi les premières mesures annoncées par Manuel Valls hier, devant l'Assemblée nationale.

1 Des quartiers spécifiques

Le Premier ministre veut généraliser la création de quartiers spécifiques dans lesquels seront confinés les détenus identifiés comme radicalisés. Cette mesure vise à empêcher cette population de se livrer au prosélytisme. L'influence de personnalités radicales autoproclamées « émirs » ou « imams » sur une partie de la population carcérale est effectivement un phénomène connu. Le nouveau dispositif se situe dans le prolongement de la doctrine de l'administration pénitentiaire, qui considère préférable de regrouper les éléments difficiles plutôt que de les noyer dans la masse. Il a été expérimenté pour la première fois, à Fresnes, en octobre dernier, où une vingtaine de détenus radicaux ont été isolés dans un quartier spécifique. La chancellerie avait accueilli cette initiative avec réserve et se proposait alors d'attendre un retour d'expérience avant de la généraliser. Des précautions qui ne semblent plus de mise. Reste que, pour certains, la pertinence de cette mesure est incertaine. « Le risque est de créer une plus grande solidarité entre eux, voire de les valoriser au sein de la prison, qui est un lieu où tout se sait. À partir de quand un détenu sera considéré comme radical ? Va-t-on intégrer dans ces programmes les détenus condamnés pour apologie de crimes terroristes ? On mesure le côté explosif que peut prendre cette mesure, surtout lorsque l'on pense à la sortie », tempère Marie Cretenot, juriste à l'Observatoire international des prisons (OIP).

2 L'islam, première religion carcérale ?

Peu de chiffres étayent le fait que l'islam est la première religion carcérale, à la notable exception du nombre de demandes pour effectuer le ramadan en prison : environ 18 000 chaque année.

La chancellerie chiffre à 152 le nombre d'« islamistes radicaux » incarcérés, sans toutefois préciser les critères sur lesquels elle s'appuie. « Ceux-ci se trouvent principalement en région parisienne, même si le phénomène touche aussi la province », explique Thierry Dumonteil, représentant de FO Pénitentiaire. Parmi eux, 22 avaient déjà été écroués. Ce qui laisse penser que la radicalisation des autres s'est déroulée hors de la prison.

3 Peu d'aumôniers musulmans

Malgré sa dureté, la prison est un lieu où naissent souvent des besoins de spiritualité. Historiquement très présents dans ces lieux, les aumôniers catholiques ne s'y étaient pas trompés. Ils sont aujourd'hui près de 600. En revanche, la prise en compte des autres cultes est relativement récente. Les aumôniers musulmans ne sont aujourd'hui pas plus de 178. Une carence qui laisse potentiellement de la place aux prédicateurs autoproclamés. « À côté d'eux, les vrais imams ont parfois du mal à se faire entendre », ajoute Thierry Dumonteil. Reste que depuis plusieurs années, nombre de rapports, qu'ils soient issus de parlementaires ou du contrôleur général des lieux de privation de liberté, dénoncent des difficultés pour pratiquer la religion musulmane en détention. Ce qui n'a pas pour conséquence de favoriser un islam apaisé.

Un « noyau dur » d'islamistes au pénitencier

Quelque 400 détenus purgent leur peine à la maison centrale de Saint-Martin-de-Ré.
PHOTO DOMINIQUE JULLIAN

SAINT-MARTIN-DE-RÉ
La maison centrale n'est pas épargnée par les risques de radicalisation

La maison centrale de Saint-Martin-de-Ré (17), la plus grande de France, est réservée aux détenus « longues peines ». Crimes de sang, grand banditisme, appartenance à un groupe terroriste : les quelque 400 hommes enfermés dans la vieille citadelle de Vauban le sont en principe pour de très nombreuses années. Près d'un tiers d'entre eux purgent des peines de plus de vingt ans.

Difficile d'imaginer qu'un pénitencier soit, au même titre qu'une maison d'arrêt, un foyer de radicalisation islamique où de jeunes prisonniers basculent dans un autre univers, guidés par les paroles d'« anciens ». Et pourtant…

« Il y a beau avoir un imam affecté au pénitencier, ils ne sont pas nombreux à aller le voir. Par contre, il y a toujours quelques détenus qui s'autoproclament imams et partent prêcher dans les cours de promenade. Ou qui font des appels à la prière depuis les fenêtres », explique Emmanuel Giraud, délégué régional FO-Pénitentiaire.

Ils seraient actuellement une dizaine au profil d'islamistes radicalisés. Un chiffre non confirmé par la direction de la maison centrale, qui n'a pas souhaité s'exprimer, pas plus que par la direction interrégionale de Bordeaux, injoignable hier. Mais ce petit « noyau dur » existe et pratique le plus souvent son culte en cachette, sur un tapis de prière en cellule, voire en groupe. Les surveillants ont ainsi découvert des mosquées improvisées, isolées par de simples rideaux.

« Imam autoproclamé »

En 2009, dans le rapport du contrôleur général des lieux de privation de liberté, malgré la visite d'un aumônier musulman environ trois fois par mois dans le quartier de la caserne, des détenus faisaient déjà part de l'existence d'un « imam autoproclamé ». L'un d'eux avait été transféré quelque temps après, à la suite d'une d'agression. « On essaie de faire la chasse à ce vivier de prosélytisme. Parmi les dispositions, il y a des mises à l'isolement. Notre syndicat ne s'opposera jamais à la création de quartiers spécifiques pour isoler ces mouvances islamistes. Ça permettrait d'assainir la population carcérale », estime le délégué de FO, qui ne manque pas de souligner l'insuffisance de moyens.

Demande d'autant plus légitime, selon lui, après la double évasion spectaculaire du 2 janvier. Deux détenus au lourd passé judiciaire, profitant d'une erreur de l'administration pénitentiaire, avaient réussi à sortir de l'enceinte. La cavale, interrompue par un important dispositif de la gendarmerie, n'avait pas duré plus de trois heures.

Frédéric Zabalza

RCF Charente sur le terrain

MÉDIAS La radio chrétienne associative a pris un nouveau départ en Charente la semaine dernière. Elle confirme son ancrage local inscrit désormais dans son nouveau nom

HÉLÈNE RIETSCH
h.rietsch@sudouest.fr

Pas de révolution, mais plutôt une mutation. La radio chrétienne généraliste RCF Accords (ex-radio Accords) est devenue depuis le 7 janvier RCF Charente. Un nouveau nom pour une nouvelle page d'histoire. Si le territoire de notre département et son actualité faisaient déjà partie de son patrimoine génétique depuis vingt-deux ans, il est désormais inscrit dans son patronyme.

Avec cette volonté d'être plus que jamais « la » radio de territoire, « proche de la vie quotidienne, surtout ouverte à tous ceux et celles qui œuvrent dans notre département, qui travaillent au bien vivre ensemble », soulignait son président charentais, Jean-Louis Charrier, la veille du 7 janvier.

Jean-Louis Charrier et Jean-Michel Lamazerolles, à la tête de RCF Charente. PHOTO H. R

63 antennes locales

Dès 6 heures, le jour J, les auditeurs ont pu en percevoir les premiers signes. Nouvel habillage sonore et graphique, nouveau nom, nouveaux contenus, adaptation à l'ère numérique avec un nouveau site Internet et toujours plus de podcasts, tout ça expliqué par Emmanuel Jousse, le directeur général de cet impressionnant réseau généraliste indépendant de radios de proximité. Premier réseau de France de ce type, il fédère 63 antennes locales (sur 25 fréquences FM), emploie 300 salariés et mobilise 3 000 bénévoles.

« La réflexion a été impulsée il y a trois-quatre ans en France. Et nous y travaillons tous depuis un an et demi. Aujourd'hui, c'est l'ensemble du réseau qui se réinvente », explique Jean-Louis Charrier, passionné de médias, issu de l'enseignement catholique. En Charente (1) comme ailleurs, l'ancien slogan « Branchez-vous sur l'essentiel », laisse donc la place à la joie, celle qui se partage. Un message d'optimisme dans une société morose.

« Nous voulons que le sourire s'entende à l'antenne », ajoute Jean-Michel Lamazerolles, directeur de RCF Charente depuis 2013. À la clé des programmes et des décrochages locaux qui déclinent « encore plus de solidarité active et de services », assurent ses concepteurs. Le tout porté en Charente par une petite équipe de six salariés dont deux journalistes (Denis Charbonnier et Erika Walter) à l'affût de l'actualité. Entourés de bénévoles, ils alimentent sept heures de décrochage local.

Au menu de la semaine, la matinale de 6 à 9 heures alimentée par le duo de journalistes (un journal, des chroniques) et ponctuée de décrochages nationaux, ainsi que de nombreuses émissions hebdomadaires toutes conçues comme « des rendez-vous du territoire », territoire de Charente (le lundi), culturel (mardi et mercredi) et spirituel (jeudi).

Parmi toutes ces émissions, on citera l'histoire (nourrie par Laurent Morin), la vigne et les hommes, « 26 minutes éco » (le journaliste Jean-Louis Née), la chronique diocésaine, des émissions consacrées à l'emploi, ou encore au handicap (avec le jeune Benoît Michel, ex-stagiaire).

L'objectif de cette mue ? Gagner 15 % d'audience en deux ans. En Charente, la radio capte déjà 36 000 auditeurs réguliers.

(1) 96.8 Angoulême, 96.9 Chalais, 89.9 Cognac.

Et soudain, « La Marseillaise »

ASSEMBLÉE Séance émouvante et discours poignant de Manuel Valls hier, dans l'hémicycle, sur fond de consensus national

Comme transportés, tous les députés et les membres du gouvernement ont chanté en chœur l'hymne national. PHOTO FRANÇOIS GUILLOT/AFP

Le silence, total et poignant, pour une minute d'hommage aux victimes. Et soudain une voix, en bas à droite dans l'hémicycle, qui entonne « La Marseillaise ». Puis, d'un coup, comme transportés, tous les députés et les membres du gouvernement qui chantent en chœur l'hymne national. Un moment fort, émouvant, jamais vécu de mémoire de journaliste parlementaire. Des minutes de silence, il y a en a souvent, pour saluer un député disparu, des victimes d'attentat ou d'accident, des soldats morts au combat. Mais il faut remonter au 11 novembre 1918 pour que « La Marseillaise » ait résonné dans les murs de l'Assemblée nationale. Des moments d'unanimité, il y en a régulièrement, lorsqu'un drame surgit ou que la France se lance dans une guerre lointaine. Mais jamais depuis bien longtemps ils ne furent si forts qu'hier, car comme l'a dit Manuel Valls : « Oui, nous sommes en guerre. En guerre contre le terrorisme, le djihadisme et le terrorisme islamiste. »

À l'unisson

Hier, il n'y avait plus ni gauche ni droite, même si par moments l'on sentait que le débat politique reprendrait bien vite le dessus. Il n'y avait que des députés de France, unis par un même sentiment d'attachement à leur pays, à ses valeurs et à la liberté. On a donc vu l'opposition applaudir à l'unisson de la majorité le Premier ministre, et se lever souvent pour l'ovationner. Et réciproquement. On a vu des élus de l'UMP venir féliciter Manuel Valls à la fin de son discours – il est vrai poignant –, encore secoués par l'émotion qui s'était emparée de tout l'hémicycle, jusqu'aux tribunes de presse et aux huissiers, généralement impassibles.

Le Premier ministre était attendu sur des mesures techniques pour renforcer la lutte contre le péril djihadiste. Il a effectivement annoncé un certain nombre de décisions, immédiates ou à venir (voir ci-contre), mais ce n'est pas cela qui restera de ce discours. Un discours qui a renoué avec les belles heures de la grande tradition parlementaire.

« Mesures exceptionnelles »

Après quelques mots du président de l'Assemblée, Claude Bartolone, qui sonnent eux aussi par leur justesse et leur vérité – « Ils ont voulu abolir la France des Lumières, dont nous sommes les représentants, les héritiers, les garants », dit-il notamment –, après une intervention de chaque président de groupe, dont seule celle de l'UMP Christian Jacob suscite quelque brouhaha, le Premier ministre monte à la tribune. « À situation exceptionnelle doivent répondre des mesures exceptionnelles mais jamais des mesures d'exception, qui dérogeraient au droit », réplique-t-il au président du groupe UMP, qui vient de suggérer de sacrifier un peu de liberté pour assurer la sécurité. Le débat n'est pas vain, puisqu'il porte en fait sur la mise en place ou non d'un Patriot Act à la française, mais il est encore trop tôt pour l'amorcer vraiment.

« Des risques demeurent »

Manuel Valls insiste dans la foulée sur la gravité de l'heure et des menaces. Il avertit : « Des risques sérieux et très élevés demeurent. » Il prévient : « Les forces de l'ordre pourraient se retrouver débordées. » Avant de promettre « les moyens nécessaires ». Il fait d'ailleurs applaudir longuement les forces de l'ordre, et tous les députés se lèvent. Puis il rend hommage à son ministre de l'Intérieur, Bernard Cazeneuve, et tout le monde applaudit (mais seule la gauche se lève). Et il salue la ministre de la Justice, Christiane Taubira, mais cette fois seule la gauche applaudit. Le consensus a ses limites…

> « Je ne veux plus qu'il y ait des juifs qui puissent avoir peur, je ne veux pas que des musulmans aient honte »

C'est à la fin de son discours que Manuel Valls révèle un talent d'orateur au service de convictions profondes. Les larmes aux yeux, un sanglot dans la voix, le Premier ministre s'indigne de la montée de l'antisémitisme, de la multiplication des actes antijuifs, de la peur qui, peu à peu, étreint les Israélites. Il prononce les mots que Ségolène Royal a employés quelques heures plus tôt au cimetière du mont des Oliviers, à Jérusalem : « Sans les juifs de France, la France ne serait plus la France. »

Il s'en prend à Dieudonné, non sans rappeler qu'il s'est parfois senti un peu seul à le combattre lorsqu'il était ministre de l'Intérieur. « Quel affront que de voir un récidiviste de la haine tenir son spectacle dans des salles bondées au moment même où, samedi soir, la nation se recueillait. » Les députés se lèvent tous (sauf ceux du FN) pour applaudir. Il dénonce « ce nouvel antisémitisme qui est né dans les quartiers, sur fond d'Internet, de paraboles, de misère, qui prône la haine des juifs ».

« Un homme d'État est né »

Il a aussi un mot pour les musulmans, dénonçant « des actes inadmissibles et intolérables » perpétrés ces derniers jours contre des lieux de culte de l'islam. Et il conclut devant un hémicycle littéralement galvanisé : « Je ne veux plus qu'il y ait des juifs qui puissent avoir peur, je ne veux pas que des musulmans aient honte, la République est fraternelle, généreuse, et elle est là pour accueillir chacun. »

À la fin de son discours, des députés de tous bords se bousculent pour féliciter le Premier ministre. « Un homme d'État est né », souffle un élu de l'opposition. « On avait besoin de ça, renchérit le centriste Yves Jégo. Il fallait que le Parlement soit à la hauteur du peuple. » « Mais, maintenant, nuance la députée UMP Marianne Dubois, il faut que les actes suivent. »

Bruno Dive, rédaction parisienne

5,8 millions d'habitants

FUTURE GRANDE RÉGION L'Insee vient de publier une première étude sur sa démographie. Sa densité de population sera l'une des plus faibles. Et elle sera aussi celle qui comptera la plus forte proportion de plus de 60 ans

PIERRE TILLINAC
p.tillinac@sudouest.fr

L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) profite du lancement de la nouvelle campagne de recensement (lire ci-dessous) pour présenter un premier « quatre-pages » coréalisé par les trois directions régionales Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes. C'est le premier document de ce genre, mais la mise en commun des données propres aux trois régions va progressivement devenir la norme, le nouveau découpage devant entrer en vigueur dans un peu moins d'un an. En attendant, les statisticiens ont donné un nom à ce territoire qui n'en a pas encore. Sur le modèle de PACA, ils ont baptisé ALPC cette nouvelle région qui sera la plus grande de toute la France.

Plus grande que la Guyane

Avec un total de 84 000 km², elle sera légèrement plus vaste que la Guyane et aura une taille équivalente à celle de… l'Autriche. Elle ne sera pas en revanche la plus peuplée. Avec 5,8 millions d'habitants, elle arrive en effet seulement en quatrième position. Elle est devancée par l'Île-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes et Nord-Pas-de-Calais-Picardie. Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées occupe la cinquième place. La population de l'Aquitaine représente 57 % de ce total. Celle de Poitou-Charentes 31 %, celle du Limousin 12 %. Mais, logiquement, ce très grand territoire moyennement peuplé affiche l'une des densités de population le plus faibles : 69 habitants/km². À ce niveau-là, on est très loin de la moyenne nationale (116 habitants/km²), et ALPC se retrouve en avant-dernière position, la Corse étant la seule région à connaître une densité encore moins importante.

> « Les statisticiens ont donné un nom à ce territoire qui n'en a pas encore. Sur le modèle de PACA, ils l'ont baptisé ALPC »

ALPC se situe également au-dessous de la moyenne nationale pour son degré d'urbanisation. La future région compte 25 grandes aires urbaines, une aire urbaine étant pour l'Insee plus vaste qu'une agglomération et englobant les communes situées dans l'influence d'une ville-centre. Celle de Bordeaux est de très loin la plus grande (1,1 million d'habitants). Viennent ensuite Bayonne et Limoges (280 000), Poitiers (250 000), Pau (240 000) et La Rochelle (205 000). Conséquence : avec sept habitants sur dix vivant dans une grande aire urbaine, ALPC se trouve en deçà de la moyenne nationale (huit sur dix). « Le caractère rural de la nouvelle région est manifeste », soulignent les auteurs de l'étude. « Comparativement, la population d'ALPC vit davantage dans les petites aires urbaines et dans l'espace hors influence urbaine. »

Une population plus âgée

Elle reste malgré tout au-dessus de la moyenne nationale pour son taux de croissance. Entre 2007 et 2012, sa population a augmenté en moyenne de 36 000 habitants par an, soit 0,6 % de plus chaque année contre 0,5 pour la France entière. Ce chiffre en fait la sixième région (sur treize) la plus dynamique pour l'évolution de sa population. Cet essor est essentiellement dû aux migrations. Ce sont, on le sait, les départements du littoral qui tirent cette croissance, mais presque tous les départements d'ALPC voient leur population augmenter, à l'exception de deux des trois départements limousins, la Creuse et la Corrèze. Ces migrations sont excédentaires chez les plus de 30 ans et particulièrement dans les tranches 30-40 et 60 et plus. En revanche, autour de 25 ans, les jeunes sont beaucoup plus nombreux à quitter la région qu'à venir s'y installer. Globalement, la population d'ALPC reste malgré tout plus âgée qu'au niveau national (43 ans en moyenne contre 40 ans). ALPC compte maintenant la plus forte proportion de plus de 60 ans (27,4 %), et elle se classe avant-dernière pour la proportion de moins de 20 ans (22,2 %).

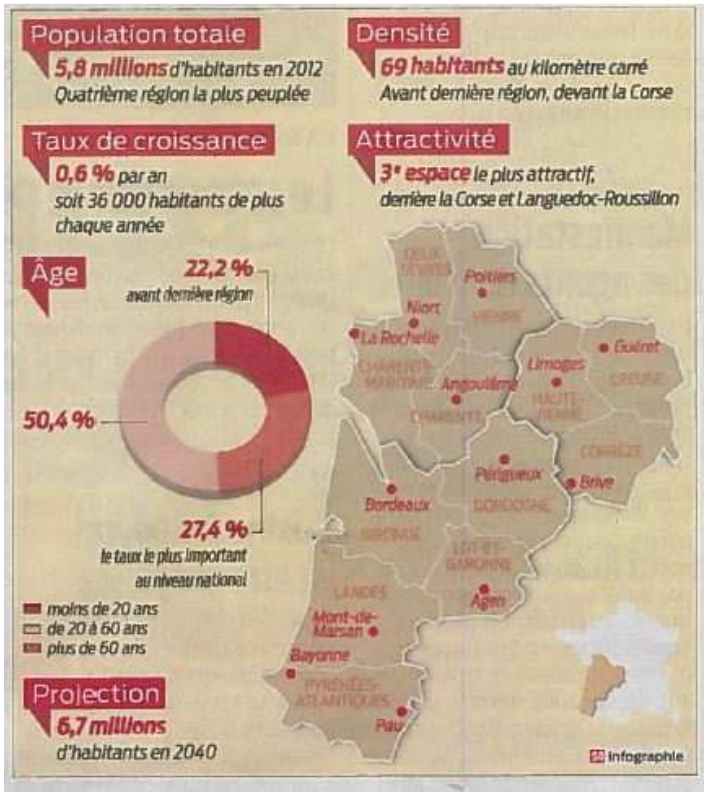

Le recensement commence demain

Le recensement 2015 commence demain. Il se terminera le 14 février pour les communes de moins de 10 000 habitants, le 21 février pour les villes de plus de 10 000 habitants. Pour les communes de moins de 10 000, l'ensemble de la population est recensé tous les cinq ans. Cette année, en Aquitaine, 450 des 2 254 communes de moins de 10 000 sont concernées par cette opération. En Poitou-Charentes, 290 communes vont être visitées par les agents recenseurs. Dans les communes de plus de 10 000 habitants (42 en Aquitaine, 11 en Poitou-Charentes), le recensement est réalisé tous les ans sur un échantillon différent, qui représente 8 % des logements. Après deux années de test réalisé sur quelques communes seulement, le recensement par Internet est aujourd'hui généralisé à l'ensemble du territoire. Pour accéder au questionnaire en ligne, il faudra utiliser un code d'accès et un mot de passe. Ils seront donnés par l'agent recenseur, qui proposera à chaque ménage de remplir un questionnaire papier ou d'aller sur Internet (www.le-recensement-et-moi.fr).

Macaire candidat à la grande région

RÉGIONALES Le successeur de Ségolène Royal vise le scrutin interne du Parti socialiste

Jean-François Macaire dans les locaux de l'Enjmin, à Angoulême, en décembre PHOTO ARCHIVES ANNE LACAUD

Le successeur de Ségolène Royal à la présidence de la région Poitou-Charentes, Jean-François Macaire, a annoncé hier soir sa candidature comme tête de liste socialiste pour les élections régionales en fin d'année. Des élections particulières puisqu'elles décideront de la gouvernance de la grande région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes. Poitevin, âgé de 59 ans, c'est naturellement un fidèle de Ségolène Royal.

Pressé par le PS qui voulait les candidatures avant le 15 janvier, Jean-François Macaire a néanmoins écrit à Jean-Christophe Cambadélis, le premier secrétaire du PS, pour lui demander le report du scrutin interne après les élections départementales de mars. « Avec ce qui vient de se passer à Paris, le cœur n'est pas à s'intéresser à ce type de débat », note-t-il.

Sur sudouest.fr ce matin

Il est l'invité ce matin de la rédaction de « Sud Ouest » La Rochelle. Il évoquera sa candidature et les grands dossiers de la Région. À suivre sur sudouest.fr à partir de 8 h 30.

CHERVES-RICHEMONT

Le maire médaillé pour son engagement

Les médaillés, Jean-Jacques Fontanaud et le maire Alain Riffaud (au centre). PHOTO P. B.

Lundi, le maire Alain Riffaud présentait ses vœux aux forces vives, soit aux artisans, commerçants, entrepreneurs, professions libérales, enseignants, présidents d'associations locales, etc. Devant un parterre de plus de 100 personnes – dont de nombreux élus voisins et Miss Poitou-Charentes, Mathilde Hubert –, Alain Riffaud a pris le temps de détailler les réalisations et les projets en cours.

Parmi ceux-ci, un giratoire à l'Épine, l'assainissement à Orlut, la restauration de l'église Saint-Vivien, la création d'un lotissement privé avec une trentaine de lots, le démarrage du futur espace culturel et d'animation. Le tout pour un budget de plusieurs millions d'euros avec le soutien de la Région, du Département et de la Communauté de communes du Grand-Cognac. Et sans perspective d'augmentation des impôts locaux.

Plusieurs médailles

Au cours de cette cérémonie de vœux, un hommage a été rendu au maire à qui a été remise la médaille d'or régionale, départementale et communale, pour ses trente-cinq ans de service auprès de la collectivité.

Quelques instants auparavant, l'élu avait lui-même décoré Jean-Jacques Fontanaud, élu depuis 1977 et maire-adjoint de 2001 à 2014, en lui remettant également la médaille d'or pour trente-huit ans de bons et loyaux services.

Pierre Barreteau

CHÂTEAUBERNARD

Inauguration du Castel. L'espace festif et culturel Le Castel sera inauguré ce vendredi 16 janvier, à partir de 18 h 30 (sur invitation). L'inauguration sera suivie d'une visite libre, d'un buffet dînatoire et d'un concert de la Musique des forces aériennes de Bordeaux, à 20 h 30.

Randonnées à vélo. L'association sportive des Verriers Cyclotourisme organise deux randonnées à vélo, ce dimanche 18 janvier. Départ à 9 heures devant l'usine Verallia. Le circuit de 50 km passera par Javrezac, Chez les rois, les Bégouillères, Chérac, le Treuil, Brives-sur-Charente, Virlet, Pérignac, Coulonges, Lonzac, Celles, Salles-d'Angles, Genté, les Six-Chemins et Châteaubernard. Le circuit de 65 km, identique jusqu'à Lonzac, traversera ensuite Saint-Martial-sur-le-Né, Cierzac, Saint-Fort-sur-le-Né, Juillac-le-Coq, Roissac, les Six-Chemins et Châteaubernard.

GIMEUX

La scène, ça conserve

Depuis plus de vingt ans, les comédiens de la troupe des Borderies prennent plaisir à proposer des pièces de boulevard. Cette année encore, la troupe aura pour objectif de déclencher le rire tout au long de son programme 2015.

En lever de rideau, « Bisou, bisou », un vaudeville en un acte de Pierre Sauvil. Après l'entracte, une comédie en cinq tableaux, « L'Amour foot », de Robert Lamoureux. Écrite il y a plus de vingt ans, la pièce n'a pas pris une ride. Le public entrera dans les coulisses de la mairie et du Football Club Olympique de Saint-Plonget…

Colette Guné

Les acteurs de « L'Amour foot » et leur metteur en scène. PHOTO C. G.

Le calendrier des représentations

Vendredi 16 janvier, à 20 h 30, à **LOUZAC-SAINT-ANDRÉ.** Contact : 05 45 82 18 80.

Samedi 17 janvier, à 20 h 30, au théâtre de **COGNAC** au bénéfice du club Soroptimists.

Vendredi 23 janvier, à 20 h 30, à **CHERVES-RICHEMONT.** Contact : 05 45 82 18 80.

Samedi 24 janvier, à 20 h 30, à **ANGEAC-CHAMPAGNE.** Contact : 05 45 82 55 72.

Vendredi 30 janvier, à 20 h 30, à **PONS (17).** Contact : 06 18 22 73 33.

Samedi 31 janvier, à 20 h 30, à **SAINT-LAURENT-DE-COGNAC.** Contact : 05 45 82 49 85.

Vendredi 6 février, à 20 h 30, à **SAINTES (17).** Contact : 05 45 82 18 80.

Samedi 7 février, à 20 h 30, à **CHÉRAC (17).** Contact : 05 46 96 34 88.

Vendredi 13 février, à 20 h 30, à **SAINT-SULPICE-DE-COGNAC.** Contact : 05 45 82 18 80.

Samedi 14 février, à 20 h 30, à **SAINT-MÊME-LES-CARRIÈRES.** Contact : 05 45 82 18 80.

Vendredi 6 mars, à 20 h 30, à **COGNAC.** Contact : 05 45 82 18 80.

Samedi 7 mars, à 14 h 30, à **COGNAC,** spécial Cep-âge. Contact : 05 45 36 55 20.

Samedi 7 mars, à 20 h 30, à **COGNAC.** Contact : 05 45 82 18 80.

Vendredi 13 mars, à 20 h 30, à **JAVREZAC.** Contact : 05 45 82 18 80.

Samedi 14 mars, à 20 h 30, à **SAINTE-LHEURINE (17).** Contact : 05 46 49 12 26.

Vendredi 20 mars, à 20 h 30, à **CHÂTEAUBERNARD.** Contact : 05 45 82 18 80.

Samedi 21 mars, à 20 h 30, à **BARZAN (17).** Contact : 06 18 87 66 14.

Vendredi 27 mars, à 20 h 30, à **CHANIERS (17)** Contact : 05 46 91 12 70.

Vendredi 3 avril, à 20 h 30, à **ARS.** Contact : 0545823249.

Samedi 4 avril, à 20 h 30, à **JARNAC.** Contact : 05 45 82 18 80.